



# CONCOURS 2019



Entreprises, collectivités, organismes...

- Vous êtes engagés dans une démarche participative d'amélioration continue
- Vous encouragez vos collaborateurs à mettre en pratique leurs bonnes idées

*Alors, participez dès maintenant au concours 2019 des bonnes pratiques de l'AQM Normandie*

Une excellente occasion  
de valoriser les initiatives de votre personnel,  
d'affirmer votre responsabilité sociale



# COMMENT PARTICIPER

## LA CANDIDATURE

Aller sur le site <http://www.aqm-normandie.fr>  
à la page « Bonnes pratiques »

Téléchargez le formulaire, remplissez-le  
directement à l'écran (environ 10mn)

Enregistrez-le sous le nom de votre entreprise,  
avec un numéro d'ordre (si vous proposez  
plusieurs bonnes pratiques)

Renvoyez-le à : **cbpnormandie@gmail.com**  
**avant le 18 octobre**

**Concours ouvert  
jusqu'au 18  
octobre 2019**

---

## LA SÉLECTION

Une présélection sera faite sur le contenu et la  
clarté des explications de votre dossier

Les sélectionnés seront convoqués pour  
présenter leur dossier (10mn) à un jury d'experts  
environ une semaine après la fin du concours.

Ils pourront y faire participer les équipes qui ont  
mis en place les bonnes pratiques

Les 10 nominés seront informés dans la semaine  
suivante

---

## LA RECONNAISSANCE

Tous les participants seront invités à une  
Journée des rencontres mi novembre.  
Les 10 nominés recevront un diplôme.

Un stand d'exposition sera réservé à chacun  
des 10 nominés pour présenter leurs bonnes  
pratiques

Le lauréat «prix spécial du jury» recevra une  
récompense particulière.